



Condition Générales de Vente d'une prestation de formation

Version : 20260216
Mise à jour : 20260216

La société Enix, SAS immatriculée au RCS de Paris sous le n°481 912 970, dont le siège social est situé 40 rue de Cléry, 75002 Paris et dont le Numéro de déclaration d'activité est le 11755757075, ci-après dénommé « Enix » ou l'« Organisme », désigne un organisme de formation professionnelle.

Enix met en place et dispense des formations inter et intra entreprises à Paris et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Définitions

Les termes ci-dessous, commençant par une majuscule dans les présentes CGVPPF, rédigés avec une majuscule auront le sens suivant :

Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une prestation de formation auprès de la société Enix.

Bénéficiaires : Personne physique ou morale, professionnel ou Particulier ayant signé une convention de formation professionnelle ou un devis lié à la formation avec Enix.

Contenus : contenus de toute nature (rédactionnels, graphiques, audios, audiovisuels ou autres) pédagogiques.

OPCO : Opérateur de compétence agréé chargé de collecter et de gérer l'effort de formation au sein des entreprises.

Particulier : Personne physique qui s'engage dans une action de formation à titre individuel et le cas échéant à ses frais.

Formation inter-entreprises : formation délivrée à des stagiaires de plusieurs entreprises bénéficiaires et/ou particuliers, réalisée soit dans nos locaux, soit dans ceux de nos partenaires, soit en télé présentiel (distanciel).

Formation intra-entreprise : formation délivrée aux salariés du Client, réalisée sur mesure pour le compte de ce Client soit sur le site de ce dernier (si ce site est adapté), soit dans des locaux adaptés fournis par le Client ou par nos soins, soit en télé présentiel (distanciel).

Organisme : Enix, dans le cadre de son activité de dispensateur de formation, personne morale, qui réalise des prestations de formation concourant au développement des compétences.

Règlementation applicable : législations et réglementations françaises et européennes en vigueur – notamment le Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 (RGPD) et les dispositions nationales relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés – ou telles qu'elles seront ultérieurement amendées relatives à la protection des données à caractère personnel.

Stagiaire : personne physique, professionnel ou particulier, lié par un contrat, une proposition commerciale ou une convention de formation professionnelle à Enix.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente d'une Prestation de Formation (ci-après désignées les « CGVPPF ») déterminent les conditions applicables aux prestations effectuées par l'Organisme pour le compte d'un Client, dans le cadre de la formation professionnelle continue. Toute commande de formation auprès de l'Organisme implique l'acceptation sans réserve du Client des présentes CGVPPF. Les éventuelles conditions particulières de vente qui précisent ou complètent les présentes CGVPPF prévalent sur celles des CGVPPF. Ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Validation de la Proposition commerciale ou de la Commande

Après définition du besoin en formation du Client, l'Organisme fournit une proposition commerciale au Client qui souhaite commander une prestation de formation. Ce dernier est tenu de retourner à l'Organisme la proposition commerciale datée, signée et tamponnée, avec la mention « Bon pour accord », accompagnée de la fiche de renseignements dûment complétée.

Afin de valider définitivement la participation du Client, un test de positionnement est envoyé aux Stagiaires indiqués sur la fiche de renseignements. Une proposition commerciale corrective peut être adressée au Client, dans le cas où le test de positionnement révèle une inadéquation entre les modules sélectionnés et le niveau des Stagiaires.

Le cas échéant, une convention de formation professionnelle est adressée au Client, en sa qualité de Bénéficiaire. Cette convention précise les conditions particulières de déroulement de la formation.



Condition Générales de Vente d'une prestation de formation

Version : 20260216
Mise à jour : 20260216

Le cas échéant, lorsqu'une demande de subrogation est initiée par le Client auprès de son OPCO, une convention est établie entre Enix et l'OPCO.

L'Organisme se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

S'agissant du Client Particulier, l'inscription n'est validée qu'à réception, d'une part, du Contrat de formation signé et, d'autre part, d'un acompte de 30% du prix de formation. Étant entendu que le versement de cet acompte ne peut être exigé qu'à l'expiration du délai de rétractation de dix (10) jours qui court à compter de la signature du contrat, le Client Particulier doit valider sa participation au plus tard onze (11) jours calendaires avant le début de la formation.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes ; ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur.

Le paiement est à effectuer avant l'exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant, **sauf mention contraire précisée sur la convention de formation ou sur la Proposition commerciale**, le cas échéant sans pouvoir excéder un délai de 60 jours.

S'agissant du Client Particulier, le versement de l'acompte de 30% est versé par virement 10 (dix) jours après signature de la Proposition commerciale. Sauf accord écrit et signé par l'Organisme, le solde est versé au plus tard le lendemain du dernier jour de la prestation de formation.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ces modalités seront formalisées avant le démarrage de la formation.

Le règlement des factures est effectué par virement sur le compte bancaire mentionné sur les factures de l'Organisme.

Prise en charge de la formation par un tiers

Si le Client bénéficie d'un financement par un OPCO, sa **demande de prise en charge** auprès de cet OPCO doit impérativement être faite **avant le début de la prestation de formation**.

Le Client qui bénéficie d'une prise en charge par un OPCO (qu'il y ait ou non subrogation de paiement) est tenu de **fournir l'accord de prise en charge** à l'Organisme, ce dernier ayant l'obligation chaque année de communiquer à la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) l'origine des produits liés aux prestations de formation.

Lorsque le Client fait une demande de subrogation auprès de son OPCO, et dans le cas où cet OPCO refuserait la prise en charge partielle ou totale de la formation, le Client s'engage au paiement intégral des coûts de formation non pris en charge par l'OPCO.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 20 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse formation@enix.fr. Le Client est alors tenu de payer une pénalité d'annulation de 25% du coût total initial.

Sauf cas de force majeure, en cas d'annulation moins de 20 jours ouvrables avant la date de la formation, le Client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le Client, à condition d'adresser une demande à l'Organisme par e-mail à l'adresse formation@enix.fr dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations en raison d'un cas de force majeure, l'Organisme ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client. Ce dernier sera informé par mail et sera remboursé des sommes déjà réglées au titre de la formation.

Les sommes dues par le Client à titre d'indemnisation sont mentionnées comme telles sur la facture.

Programme des formations

Les Contenus figurant sur les fiches de présentation sont fournis à titre indicatif. S'il le juge nécessaire, l'Organisme pourra modifier ces Contenus en fonction de l'actualité, de la dynamique de groupe ou du niveau des Stagiaires.

Évaluations

Les différentes évaluations transmises par l'Organisme ont un caractère obligatoire et font partie intégrante du déroulement de la formation.

Ces évaluations, qui permettent de répondre à nos obligations de qualité, sont à compléter par les Stagiaires, via les liens qui leur sont adressés par mail.

Le test de positionnement

Un test de positionnement est transmis par mail aux Stagiaires souhaitant intégrer un ou plusieurs modules de formation proposés par l'Organisme. Ce test permet d'écarter les Stagiaires n'ayant pas le prérequis minimum de connaissances.

Les exercices en cours de formations

Les exercices proposés tout au long de la formation permettent de mesurer la progression des Stagiaires et leur compréhension du contenu de la formation.

L'évaluation à chaud

L'évaluation à chaud est transmise par mail aux Stagiaires le dernier jour de la formation et permet de mesurer leur satisfaction et/ou leurs difficultés.

L'évaluation à froid

L'évaluation à froid, envoyée environ trois mois après la formation, permet de revenir sur les acquis des Stagiaires, après mise en application dans le cadre professionnel de cette formation.

Feuille d'émargement et attestations

La feuille d'émargement

La feuille d'émargement est délivrée au Client et à l'OPCO. Signée numériquement chaque demi-journée de formation par les Stagiaires et par le ou les Formateurs présents, elle constitue la preuve juridique de la réalité de l'action de formation.

La feuille d'émargement permet de suivre l'assiduité, la ponctualité et les absences des Stagiaires.

L'attestation d'assiduité

Une attestation d'assiduité est délivrée au Client et à l'OPCO, le cas échéant à la fin de la formation. Cette attestation est la preuve de la bonne exécution de l'action de formation et précise le degré d'assiduité des Stagiaires.

L'attestation de formation

L'attestation de formation est délivrée aux Stagiaires. Cette attestation, nominative, valide l'acquisition des connaissances réelles des Stagiaires.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique, audio, vidéo...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès d'Enix. Le Client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces supports en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Seuls les slides de formation, open source, ne sont pas concernés par la propriété intellectuelle.



Condition Générales de Vente d'une prestation de formation

Version : 20260216
Mise à jour : 20260216

Protection des données à caractère personnel

Protection des données personnelles par Enix

Enix est tenue au respect de la Réglementation applicable.

Enix collecte et traite les Données des Clients qui commandent une prestation de formation et des Stagiaires (aussi nommés ci-après "Utilisateurs") qui participent à cette action de formation. Les Données sont collectées sur des fiches de renseignements (Google Sheet) et sur l'Application (Form-Dev)

Enix collecte le temps passé sur les actions de formation par l'Utilisateur, les réponses aux différentes évaluations et les scores obtenus par l'Utilisateur en cas de réponses à des quiz.

Les Données de l'Utilisateur recueillies dans le cadre de son inscription à l'Application et l'utilisation de cette dernière sont obligatoires pour le traitement et le suivi de la formation.

Enix pourra utiliser les Données du Bénéficiaire et de l'Utilisateur collectées et traitées pour les finalités suivantes :

- Établir les devis, factures et conventions de formation ;
- Identifier les Utilisateurs afin de leur créer un accès Extranet ;
- Permettre aux Utilisateurs d'accéder aux Services lorsqu'ils se connectent à l'Application ;
- Assurer le bon fonctionnement de l'Application et des Services ;
- Informer les Utilisateurs des éventuelles nouveautés de l'Application ;
- Convier les Utilisateurs à des « Webinaires » ou autres activités ;
- Consulter la bonne exécution des émargements ;
- Informer l'Utilisateur de sa progression dans les formations suivies ;
- Réaliser des évaluations relatives aux Services ;
- Effectuer des statistiques anonymes et générales relatives aux Services ;
- Contrôler la qualité des Services ;
- Réaliser une prospection commerciale, notamment pour informer sur les nouveaux Services, lorsque l'Utilisateur y a consenti.

Ces données sont destinées à l'Organisme, responsable du traitement au sens de la Réglementation applicable, ainsi qu'aux sous-traitants et aux auditeurs de l'Organisme, pour les besoins de bon fonctionnement des Services et les finalités visées ci-dessus.

Lors de l'inscription aux Services, l'Organisme demande au Bénéficiaire de compléter une fiche de renseignements contenant un certain nombre de Données requises à titre obligatoire. Si ces Données obligatoires ne sont pas remplies, l'Utilisateur ne peut passer à l'étape suivante nécessaire à son inscription (notamment à l'accès aux évaluations et à son espace sur l'Extranet). Cependant, à la demande du Client et pour des raisons de sécurité, les Données seront anonymisées. Dans ce cas, le Client deviendra l'intermédiaire entre l'Organisme et les Utilisateurs. L'Organisme transmettra au Client les documents devant être remplis par les Utilisateurs et retournés à l'Organisme.

Enix s'engage à ne pas communiquer ni céder à tout autre tiers les Données communiquées par les Utilisateurs sans leur autorisation préalable, à moins qu'elle n'y soit contrainte par des dispositions légales ou par décision de justice.

Enix s'engage à faire ses meilleurs efforts pour protéger les Données qui lui ont été communiquées par les Bénéficiaires et les Utilisateurs afin, notamment, d'empêcher que ces Données ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des tiers non autorisés.

En cliquant sur un hyperlien, les Utilisateurs sont susceptibles d'être redirigés vers des sites tiers dont la politique de gestion des données à caractère personnel pourrait être différente de celle de l'Organisme. Il appartient donc à chaque Utilisateur de consulter les conditions d'utilisation de ces sites tiers, étant entendu que l'Organisme ne saurait être tenu responsable des informations transmises ou collectées lors de visites de l'Utilisateur sur des sites tiers.

Les Données traitées sont conservées par l'Organisme pendant toute la durée d'utilisation des Services et pendant une durée de trois ans à compter de la fin de l'utilisation de ces Services.



Condition Générales de Vente d'une prestation de formation

Version : 20260216
Mise à jour : 20260216

A compter de la date à laquelle toutes les évaluations ont été complétées par l'Utilisateur, l'Organisme s'engage à supprimer les Données dans un délai de trois ans à compter de la date du dernier contact avec l'Utilisateur.

Conformément à la Réglementation applicable, chaque Utilisateur dont les Données sont collectées bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation du traitement, et du droit d'opposition, pour motifs légitimes, aux informations les concernant.

Chaque Utilisateur bénéficie du droit de décider du sort de ses Données post mortem.

Pour exercer ces droits, les Bénéficiaires et les Utilisateurs doivent adresser un courrier à Enix, à l'attention de la CP_DPD – Déléguée à la Protection des Données au 40 rue Cléry, 75002 Paris ou par mail à dpo@enix.io.

Enfin, les Bénéficiaires et les Utilisateurs disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

La politique générale de protection des données personnelles d'Enix est accessible par demande auprès de la CP_DPD.

Protection des données personnelles sur l'Application Form-Dev

La société éditrice de la solution, Formdev (SAS), assure dans sa politique de confidentialité travailler avec un partenaire hébergeur basé en France (donc au sein de la Zone EEE), garantissant ainsi un niveau de protection optimal et l'absence de transfert de données vers un pays tiers hors de l'Union Européenne. Son partenaire hébergeur est soumis à la stricte application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la législation française en vigueur.

Seul Formdev est destinataire de vos Informations personnelles. Celles-ci ne sont jamais transmises à un tiers, nonobstant les prestataires et sous-traitants habilités auxquels Formdev fait appel (pour la bonne exécution du contrat). Ni Formdev ni ses sous-traitants ne procèdent à la commercialisation des données personnelles des visiteurs et utilisateurs de son Service. Formdev exige que tous ses partenaires garantissent la sécurité de vos données personnelles via des mesures techniques et organisationnelles appropriées (chiffrement, gestion des accès) et les traitent conformément à la loi, sans leur permettre d'utiliser vos données à d'autres fins.

Les données collectées et traitées via Formdev sont hébergées par la SAS CAMDSI, dont le siège social est situé 75 rue de la tramontane, 22100 Taden (France, tél : 02 96 84 96 00). Le stockage des données personnelles des utilisateurs est ainsi exclusivement réalisé sur des serveurs localisés en France. Les informations concernant la collecte et le traitement des données personnelles (politique, destinataires et gestion des droits) sont fournies dans la politique de protection des données du site.

Les Données stockées chez l'hébergeur de Formdev sont conservées pour la durée strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités prévues (fourniture du service, assistance, etc.) ou pour répondre aux obligations légales. Les données à caractère personnel utilisées à des fins de prospection commerciale peuvent notamment être conservées pour une durée maximale de 5 ans à compter de la fin de la relation commerciale. Au-delà, elles pourront être supprimées ou conservées à des fins exclusivement statistiques et ne donneront lieu à aucune exploitation, de quelque nature que ce soit.

Les données collectées via Formdev sont la propriété exclusive d'Enix. Leur accès est limité au compte-client uniquement, qui peut en faire l'extraction, la rectification ou la suppression à tout moment. Formdev met tout en œuvre pour protéger leur accès par des flux sécurisés et se réserve le droit d'y accéder exclusivement dans le cadre d'une nécessité légitime (comme l'assistance technique et commerciale) pour aider Enix en cas de problèmes rencontrés sur son compte-utilisateur.

Loi applicable et attribution de compétence

La législation française s'applique aux présentes CGVPP. En cas d'absence de résolution amiable d'un litige né entre les parties, les tribunaux français seront seuls compétents.

Pour toutes questions relatives à l'application des présentes CGVPP, le Client peut joindre Enix au 40 rue de Cléry, 75002 Paris, à l'adresse contact@enix.io ou par téléphone au +33 1 86 76 08 08.